



Présidence de la République

Cabinet du Président

République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

**CEREMONIE DE REMISE DU RAPPORT
D'ACTIVITES 2022 DE LA HAUTE AUTORITE
DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE**



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 1^{er} juin 2023

- **Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, Porte-Parole du Gouvernement,**
- **Monsieur le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle,**
- **Chers invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis très heureux de recevoir, ce jour, au nom du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, le Rapport d'activités 2022 de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, à l'occasion de cette cérémonie solennelle.

Je voudrais aussi, profiter de ce moment, pour adresser mes chaleureuses félicitations à Monsieur le Président René Bourgoïn, au Collège des membres de la HACA, au Directeur Général ainsi qu'à l'ensemble du personnel de votre Institution. En effet, le remarquable travail que vous accomplissez, ainsi que votre engagement en faveur du développement qualitatif du Secteur de la communication audiovisuelle dans notre pays, méritent d'être salués.

Monsieur le Président de la HACA,
Mesdames et Messieurs,

Le Secteur de la communication audiovisuelle dont vous avez en charge la régulation, est par essence et par définition, celui qui garantit et organise la liberté d'expression, principe si cher à notre Pays, et particulièrement à son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Il y a de cela trois décennies, alors qu'il était Premier Ministre de Feu le Président Félix Houphouët-Boigny, il a fortement contribué à l'avènement en Côte d'Ivoire, d'une presse écrite et audiovisuelle, libre et plurielle.

Cette importante contribution avait d'ailleurs conduit certains acteurs de ce Secteur à parler à ce moment-là, de "printemps de la Presse ivoirienne".

Après son accession à la magistrature suprême de notre pays, et sous son leadership, cette libéralisation s'est poursuivie dans le domaine de la télévision.

C'est sous cette impulsion que, pour la première fois en Côte d'Ivoire, quatre chaînes de télévision privées commerciales peuvent désormais émettre aux côtés de celles du Service public.

L'ensemble de ces chaînes nationales, autorisées et encadrées par la HACA, constitue une fierté pour tous, par la qualité et la diversité de leurs contenus qui participent au rayonnement de la Côte d'Ivoire, tant au plan national qu'international.

Monsieur le Président de la HACA,

Mesdames et Messieurs,

La présentation qui a été faite par Monsieur le Président de la HACA, montre que notre pays dispose d'un nouveau paysage audiovisuel, riche et diversifié, qui contribue fortement à attirer un public, des partenaires et des téléspectateurs de plus en plus exigeants.

C'est le lieu de saluer les actions de Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique pour ses efforts déployés en faveur du développement de ce secteur stratégique.

Par ailleurs, l'Internet et le numérique facilitent de nos jours la créativité, la diffusion de l'information et permettent à leurs nombreux utilisateurs de communiquer plus facilement.

Les services qui se créent à travers ces supports, offrent également un accès facile et rapide à un large éventail de contenus audiovisuels. Ainsi, toute une variété de programmes est proposée, favorisant une interaction sociale plutôt bénéfique.

Tous les secteurs d'activités en tirent déjà un réel profit, y compris celui de la communication audiovisuelle, lequel enregistre de nouveaux acteurs et une production très abondante.

Malgré cette situation reluisante, qui transparait à travers votre rapport, j'ai aussi noté certaines difficultés auxquelles est confronté le secteur, notamment les dérapages et dérives constatés sur les réseaux sociaux, avec les cas de fake news ou fausses informations, les discours de haine, l'atteinte à la vie privée, et parfois l'appel à l'insurrection ou à la sédition.

J'ai également pris note des difficultés de nos opérateurs locaux face à la concurrence de certains grands Groupes industriels opérant dans le domaine. Cette situation déjà difficile pour les opérateurs du secteur de la communication audiovisuelle, est devenue encore plus complexe et pratiquement intenable avec l'avènement des médias audiovisuels en ligne, des plateformes numériques et de l'intelligence artificielle.

C'est une nouvelle configuration, qui bouleverse toute la chaîne de valeurs du Secteur de la communication audiovisuelle.

Fort heureusement, pour faire face à ces dérapages, dérives et difficultés, une loi a été votée le 20 décembre 2022. Elle élargit le champ de compétences de la HACA, pour mieux contrôler les éléments diffusés sur les réseaux sociaux,

et réguler davantage les contenus audiovisuels des plateformes numériques reçues en Côte d'Ivoire.

Et je me réjouis de constater que, grâce à son champ de compétences ainsi élargi, la HACA ait pu suspendre, et même faire supprimer, certains contenus audiovisuels illicites ou inappropriés, à chaque fois que le besoin ou l'actualité l'ont recommandé.

Par ailleurs, des solutions novatrices doivent être recherchées, autant au plan national qu'au sein des différents Réseaux africains et autres, dont la HACA est membre, car il s'agit de problèmes complexes, communs à tous les régulateurs de l'Audiovisuel du monde. Ces problèmes doivent, par conséquent, appeler des solutions communes, fortes et durables.

Je salue, à cet égard, l'initiative de la HACA d'inviter sur le sol ivoirien les régulateurs de la zone UEMOA et ceux d'autres horizons, à l'occasion d'un Colloque international, afin de réfléchir à cette importante problématique.

Monsieur le Président de la HACA,

Mesdames et Messieurs,

Je reste convaincu que, de vos réflexions communes, émergeront des solutions novatrices, appropriées et adaptées, pour une régulation efficiente du Secteur de la communication audiovisuelle et, plus particulièrement, en Afrique.

Ces réflexions permettront, j'en suis certain, de mieux éclairer et orienter les Gouvernements dans l'adoption de textes susceptibles de concourir à une meilleure régulation du Secteur de la communication audiovisuelle.

Il ne s'agit nullement de museler la communication ou de menacer l'exercice de la liberté d'expression, qui a valeur constitutionnelle, et même universelle,

mais de garantir la liberté pour tous, dans le respect des lois et règlements de nos Etats.

Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement accorde une grande importance au Secteur de la communication, et il est prêt à apporter sa part de contribution pour développer un écosystème plus intégré, avec le numérique. Le numérique qui crée de la valeur ajoutée pour l'économie dans son ensemble, et garantit les intérêts particuliers des professionnels de ce secteur.

Cette année, au cours du mois de septembre, notre pays connaîtra des élections locales, pour le renouvellement des Conseils régionaux et municipaux.

Comme vous l'avez souligné dans votre allocution, l'une des missions de la HACA consiste à « *garantir l'égalité d'accès et de traitement, ainsi que l'expression pluraliste des courants d'opinions, particulièrement pendant les périodes électorales* ».

A ce propos, je suis persuadé qu'à l'occasion des élections municipales et régionales du 02 septembre 2023, la HACA, qui a toujours démontré son professionnalisme, relèvera les défis, comme elle l'a toujours fait, en garantissant l'accès équitable des candidats aux antennes des médias audiovisuels.

**Monsieur le Président de la HACA,
Mesdames et Messieurs,**

Les Avis et Recommandations formulés dans votre Rapport d'activités seront bien transmis au Président de la République.

Je puis vous assurer qu'en ardent défenseur de la liberté d'expression, et profondément attaché au développement du secteur stratégique que vous réglez, ainsi qu'à l'indépendance de la HACA, Son Excellence Monsieur le Président de la République accordera une attention particulière à ces Avis et recommandations.

Enfin, je voudrais terminer en vous réitérant mes félicitations sincères, et en vous invitant à saisir les opportunités offertes par les évolutions technologiques dans le domaine de l'audio-visuel, tout en demeurant vigilants face aux menaces qui peuvent en découler. C'est comme cela que vous pourrez garantir à l'audiovisuel, un avenir prometteur en Côte d'Ivoire, tout en protégeant la cohésion sociale, de même que ses valeurs culturelles et civilisationnelles.

Je vous remercie.